

## PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE POUR L'ANIMATION DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE PREVUE A L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

*Conforme à l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation requise pour l'animation de la formation  
complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route*

### ▪ Public visé par la formation et prérequis

- Les enseignants de la conduite désirant dispenser la formation complémentaire prévue à l'article L 223-1 du code de la route.

La formation est facultative pour les personnes titulaires du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur, du brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions prévu à l'article R. 212-6 du code de la route et du titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière défini en application de l'arrêté du 20 avril 2016.

- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### ▪ Objectifs de la formation

#### *Objectif général*

Cette formation vise, pour les enseignants de la conduite et de la sécurité routière, à acquérir des compétences nécessaires à l'animation de la formation complémentaire à destination des conducteurs récemment titulaires du permis de conduire et à s'approprier des outils spécifiques permettant de mener cette formation

#### *Objectifs spécifiques*

L'objectif de cette formation est de permettre aux enseignants d'accroître la prise de conscience des responsabilités citoyennes et sociales des conducteurs novices pour les amener à adopter des comportements sécuritaires.

### ▪ Contenus de la formation

#### 1. Savoirs et savoir-faire transversaux pour l'ensemble de la formation complémentaire

- Connaître les caractéristiques de l'accidentalité des conducteurs novices,
- Connaître les difficultés inhérentes aux conducteurs novices,
- Connaître les caractéristiques d'efficacité d'une formation post permis notamment au regard des études et recherches réalisées sur le sujet et des expériences nationales et internationales,

- Connaître les éléments de base de la psychologie de publics cible,
- Connaître les différentes techniques d’animation,
- Connaître des techniques de gestion de groupe,
- Connaître les techniques d’écoute active : poser des questions pour faciliter la prise de parole, reformuler pour faciliter l’expression,
- Maîtriser les principales techniques de communication,
- Gérer la dynamique d’un groupe restreint dans le cadre d’une formation volontaire et non validante,
- Maîtriser l’organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques,
- Maîtriser l’utilisation des outils spécifiques pour l’animation des séquences de la formation complémentaire,
- Savoir communiquer efficacement dans le cadre d’une relation formative,
  - Savoir favoriser l’échange entre apprenants et le réguler,
  - Savoir instaurer un climat de confiance,
- Savoir amener les participants à analyser leurs pratiques d’usagers de la route,
- Connaître les principes généraux du développement durable et les nouvelles formes de mobilité,
- Connaître les modes alternatifs de transport disponibles dans la ville et dans le département où se déroule la formation.

## 2. Savoirs et savoir-faire spécifiques à l’animation de chacune des séquences de la formation complémentaire

### 2.1 Préparer sa formation

- Savoir analyser un questionnaire d’autoévaluation,
- Savoir déterminer/repérer les tendances du groupe et les profils des participants.

### 2.2 Animer les séquences

#### 1. Construction du groupe

L’ouverture de la formation permet à l’enseignant de poser :

- le cadre réglementaire du stage,
- les règles de comportement,
- l’objectif de la formation,
- les caractéristiques de l’accidentalité des novices.

Elle permet également de procéder à la présentation des élèves par des techniques dynamiques (poser des questions et fixer des durées de prise de parole, etc.).

## 2. Autoévaluation des élèves

- Savoir repérer les attitudes qui ferment à l'écoute de l'autre, développer les attitudes d'ouverture,
- Savoir identifier les besoins des participants,
- Savoir adapter les besoins des participants au regard du fonctionnement du groupe.

## 3. Perception des risques

- Connaître les enjeux de la perception des risques pour les conducteurs novices,
- Savoir utiliser les outils permettant de travailler les questions relatives à la perception des risques,
- Savoir animer une séquence sur cette problématique.

## 4. Situations complexes

- Connaître les difficultés de conduite inhérentes aux conducteurs novices et les possibilités d'y apporter une réponse,
- Savoir détecter les caractéristiques majoritairement représentées dans le groupe pour retenir les thèmes, les exercices et outils à utiliser,
- Savoir utiliser de façon efficace les outils d'autoévaluation permettant aux élèves de prendre conscience de leurs limites dans l'analyse des situations,
  - Le cas échéant, savoir mener une séquence avec l'utilisation d'un simulateur de conduite en alternant les phases d'usage du simulateur, d'observation et de discussion suivant ces exercices.

## 5. Autoévaluation de la mobilité

- Savoir utiliser le questionnaire d'autoévaluation pour amener les élèves à connaître leurs propres capacités et leurs limites et les prendre en compte,
- Faire prendre conscience aux élèves des motifs qui influencent leurs choix de mobilité,
- Faire prendre conscience aux élèves des possibilités de mobilités alternatives (collectives, non-motorisées, etc.).

## 6. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

- Être capable d'utiliser des situations type pour animer cette séquence,

- Amener les élèves à réfléchir sur les conséquences générées par leurs propres décisions,
- Amener les élèves à réfléchir sur des stratégies permettant de résister aux influences.

- **Durée de la formation et modalités d'organisation**

La formation est d'une durée de trois jours consécutifs. Chaque journée de formation est d'une durée de sept heures effectives hors pause méridienne.

- **Qualité des formateurs**

- Titulaire du BAFM (Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs)

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Formation massée en centre de formation disposant des ressources documentaires, informatiques et matérielles.

L'effectif est compris entre 6 et 15 stagiaires.

- **Evaluation de la formation / Sanction de la formation**

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de suivi. Un exemplaire est transmis au préfet du département.